



Par Mr. Arturs MICKEVICS, Président du comité technique masculin.

Décembre 2017

Le CTM de la FIG a apporté les interprétations et clarifications suivantes concernant le Code de Pointage GAM 2017 lors de leur réunion de décembre 2017 à Lausanne (SUI).

L'information, ci-dessous, répond à certaines questions fréquemment posées depuis leur dernière réunion de juin et notamment lors des Championnats du monde de Montréal (CAN). Le bulletin d'informations est divisé en trois sections distinctes: les interprétations et clarifications du code de pointage, les nouveaux éléments qui ont été réalisés avec succès depuis la lettre d'information n° 32 et un nouvel élément reconnu rétroactivement.

I. Interprétations et clarifications au sujet du code de pointage 2017-2020 (En vigueur immédiatement)

Généralités

Après une chute depuis l'engin, si un gymnaste ne se relève pas de manière intentionnelle, ce afin d'éviter le démarrage du chronomètre lui autorisant 30 secondes pour reprendre son exercice (repos, ajustement des maniques, réception de la magnésie de l'entraîneur, retarder la compétition sans justification, etc.), alors la règle suivante peut être appliquée à partir de l'article 2.4.e.:

"Autre comportement indiscipliné ou abusif : - 0.3 du score final par le juge D1"

En ce qui concerne l'article 9.2.9, «une élévation depuis un élément de force statique qui n'a pas eu, lui-même, sa difficulté reconnue pour une raison quelconque n'aura pas sa difficulté reconnue». Cependant, il est possible que la partie de maintien finale puisse être reconnue.

Par exemple:

Aux anneaux - Bascule à la croix, déviation de 46 deg. + élévation à l'hirondelle avec l'exécution parfaite de l'Hirondelle (II.89). L'Hirondelle (II.10) sera créditée d'une valeur (partie D).

Au sol - De l'app. facial horizontal non tenu, s'élever à l'appui tendu renversé maintenu 2 secondes. (I.33). L'appui tendu renversé (I.19) sera crédité d'une valeur (A).

Cheval d'arçons

Clarifications concernant l'évaluation des ciseaux de type Li Ning (I.4) à l'appui tendu renversé réalisés avec les mains qui descendent de l'arçon;

Si un gymnaste descend de l'arçon avec une main, puis revient sur l'arçon et redescend, de nouveau, de l'arçon avec n'importe quelle main, la pénalité sera la même que si il descendait des deux mains. Article 11.2.1 k:

Descendre de l'arçon des deux mains = pas de valeur (jury D) et -0,5 ou -1,0 (en fonction de la poursuite de l'exercice ou de la chute) + autres erreurs d'exécution (E jury).

Newsletter 32 (modification)

Texte actuel: Lorsque le gymnaste atteint l'extrémité du cheval d'arçons avec ses deux mains, le transport est considéré comme terminé et le gymnaste peut ajouter les éléments listés dans le CdP (Rus180, Rus360, etc.).

Nouveau texte: Lorsque le gymnaste atteint l'extrémité du cheval d'arçons avec ses deux mains, en ayant réalisé une rotation de 720 °, le transport est considéré comme terminé et le gymnaste peut ajouter tous les éléments listés dans la CdP (Rus180, Rus360, etc.).



Anneaux

Concernant les éléments CHECHI et CSOLLANY (I.8) pour les athlètes juniors;
Les gymnastes juniors ne sont PAS autorisés à exécuter les éléments de style Li Ning aux anneaux.
Ils sont autorisés à exécuter la version CHECHI de l'établissement pour rouler en avant, mais pas CSOLLANY.

Article 12.2.2.4.m Concernant l'exigence de l'élan à l'appui tendu renversé;
"Un élément élan à l'ATR (tenu 2 s) est requis dans l'exercice et doit être compris dans les 10 éléments qui comptent et dans les 8 éléments qui comptent pour les Juniors".
Seuls les 5 éléments suivants peuvent satisfaire à cette exigence.
I.81 Etablissement av. à l'ATR (2 s.) avec les bras tendus.
I.87 Etablissement arrière ou grand à l'appui renversé avec les bras tendus (2 s.)
I.92 De l'appui, élan arr. à l'ATR (2 s.)
I.93 Honma et élan arr. à l'ATR (2 s.)
I.94 Honma tendu et élan arr. à l'ATR (2 s.)

Barres parallèles

Un gymnaste ne peut pas réaliser un Gagnon 1 (III.123) et un Gagnon 2 (III.124) dans le même exercice aux barres parallèles. La règle des répétitions spéciales concernant les éléments de saltos s'applique, également, dans ce cas, Art 14.2.2.4.a.

Barre fixe

Le Zou Li Min (I.27) peut être effectué en prise mixte ou en prise palmaire pour recevoir la valeur de difficulté. Le CdP dit maintenant "Sur un bras, grand tour. avec 1/1 t. à prise cubitale et 1/1 tour à prise palmaire "

Nouveaux éléments

Conditions pour qu'un nouvel élément/saut soit évalué en compétition:

- Un nouvel élément doit être présenté au plus tard à la date et à l'heure limite spécifiée dans le plan de travail.
- La demande d'évaluation doit être obligatoirement accompagnée d'une vidéo sur clé USB et, optionnellement, de dessins techniques si disponibles.
- Toutes les valeurs accordées lors d'une compétition sont provisoires tant qu'elles n'ont pas été approuvées par le CT de la FIG.
- Les nouveaux éléments présentés lors de qualifications olympiques nécessitent la confirmation de leurs valeurs provisoires par le président du CT FIG avant d'être soumis pour évaluation à une compétition spécifique.
- Le résultat de l'évaluation provisoire d'un élément à une compétition donnée sera communiqué par écrit aussi tôt que possible à la fédération concernée ainsi qu'aux officiels lors de leur instruction ou lors de la réunion précédant la compétition.
- Les décisions concernant l'évaluation des éléments présentés lors d'une compétition spécifique ne sont valides que pour cette compétition.
- Un nouvel élément apparaîtra pour la première fois dans le Newsletter masculin seulement après avoir été exécuté avec succès par le gymnaste, soumis à la CT FIG et confirmé par cette dernière.



Conditions pour qu'un nouvel élément/saut soit nommé d'après un gymnaste: (valide à partir du 1er février 2018)

- L'élément doit être présenté internationalement pour la première fois lors d'une compétition FIG du groupe 1, 2 ou 3 (avec ou sans la présence d'un délégué technique officiel de la FIG) ou à une compétition FIG du groupe 4 où un délégué officiel de la FIG est présent.
- Être de valeur C ou supérieure et exécuté sans erreur grossière.
- La valeur de l'élément et le nom attribué ne seront confirmés qu'une fois l'analyse de la performance faite par le CT de la FIG.
- Si plus d'un gymnaste exécute le même nouvel élément lors de la même compétition, l'élément sera nommé d'après tous ces gymnastes.
- La fédération du gymnaste est responsable de soumettre la vidéo du nouvel élément proposé au président du CT de la FIG dans les plus brefs délais après la compétition. De plus, le directeur technique de la compétition doit soumettre la vidéo officielle, la vidéo originale accompagnée des dessins soumis par l'entraîneur (si disponibles) ainsi que tous les détails concernant l'évaluation provisoire faite lors de la compétition au président du CT FIG dans les plus brefs délais.

II. Nouveaux éléments présentés sans erreur grossière depuis la parution du Newsletter #32

Le CTM de la FIG confirme que les éléments suivants ont été présentés avec succès à la fin de l'année 2017. Le nom d'un gymnaste peut être attribué à un nouvel élément présenté avec succès sans faute grossière lors d'une compétition officielle de la FIG.

CHEVAL D'ARÇONS

KURBANOV Nariman (KAZ)

Transport arrière en appui transversal par-dessus les deux arçons.

Valeur E (EG III.59).

Présenté avec succès lors des qualifications du championnat du monde de Montréal (CAN).

Nom attribué: **KURBANOV**



RINGS

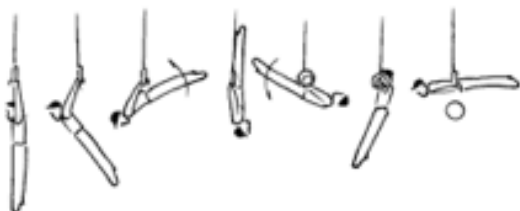
PHAM PHUOC Hung (VIE)

Tour d'appui av. lentement, corps et bras tendus, passant par la croix pour terminer à l'hirondelle (2 sec).

Valeur E (EG II 113).

Présenté avec succès lors des qualifications du championnat du monde de Montréal (CAN).

Nom attribué: **PHAM 2**





PARALLEL BARS

GAGNON Joel (CAN)

Établissement av. en tournant en arrière avec salto tendu et ½ tour à l'appui brachial.

Valeur D (EG III.124).

Présenté avec succès lors des qualifications des Universiades à Taipei (TPE).

Nom attribué: **GAGNON 2**



MUNTEAN Andrei Vasile (ROU)

Établissement en avant et passer les jambes écartées en arrière à la suspension.

Valeur C (EG II.3).

Présenté avec succès lors des qualifications du championnat du monde de Montréal (CAN).

Nom attribué: **MUNTEAN**



HORIZONTAL BAR

KOUDINOV Mikhail (NZL)

Gaylord avec 1/1 tour.

Valeur G (EG II.66).

Présenté avec succès lors des qualifications de la coupe du monde Challenge de Szombathely (HUN).

Nom attribué: **KOUDINOV**





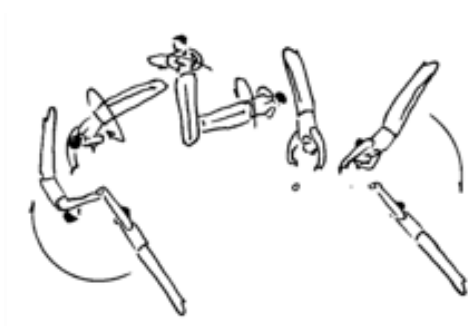
MIYACHI Hidetaka (JPN)

Kovacs tendu 2/1 tour.

Valeur I (EG II.96).

Présenté avec succès lors des finales aux agrès du championnat du monde de Montréal (CAN).

Nom attribué: **MIYACHI**



III. Nouveaux éléments attribués rétroactivement:

CHEVAL D'ARÇONS

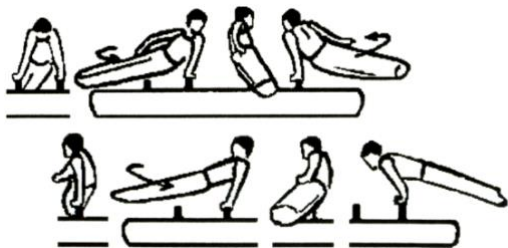
BERTONCELJ Saso (SLO)

Passé dorsal avec 270° t. sur 1 arçon de l'appui latéral à l'appui transversal.

Valeur C (EG II 69).

Présenté avec succès lors des finales aux agrès du championnat du monde 2010 à Rotterdam (NED).

Nom attribué: **BERTONCELJ**



Remerciements à Koichi ENDO (JPN) pour les illustrations.

Avec les compliments de,

Arturs Mickevics
MTC President

Jeff Thomson
MTC Secretary